Simplifiez-vous le tri

(GUIDE DU TRI)

ECO EMBALLAGES

SIVOM Ouest

Ensemble, recyclons nos déchets !

Depuis 1997, le SIVOM Ouest s'est engagé avec vous dans le programme de collecte sélective des déchets.
Grâce à votre effort de tri au quotidien et aux moyens mis en place par le SIVOM Ouest, nous participons ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette action commune répond à une triple préoccupation :
- sauvegarder notre environnement en réduisant à la source la quantité de déchets à incinérer (limitant ainsi les rejets gazeux polluants),
- maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets,
- favoriser l'emploi par la création d'activités nouvelles.

Vous êtes les principaux acteurs de cette opération de valorisation des déchets et de protection de l'environnement. Le tri représente un petit effort dont les grands effets sont visibles : si vous êtes très nombreux à trier, chacun de vous trie aussi de plus en plus. Les chiffres le prouvent. C'est pourquoi le SIVOM Ouest développe des infrastructures et met en place la collecte sélective en bac roulant.

Trier les déchets n'est pas si compliqué, il suffit d'un geste simple au quotidien pour laisser demain une planète plus nette !

Les Présidents du SIVOM Ouest
et de la section Déchets urbains du SIVOM Ouest.

Sommaire

Pages

Vos équipements 4 et 5

Collecte en porte à porte 6 à 8
- Déchets ménagers non recyclables 6
- Déchets ménagers recyclables 7
- Déchets verts 8

Compostage individuel 9

Collecte en apport volontaire 10 à 12
- Verre 10
- Plastique 11
- Papier-carton 12

Déchetterie 13

Vie des déchets 14 et 15

Le saviez-vous et les numéros à retenir 16

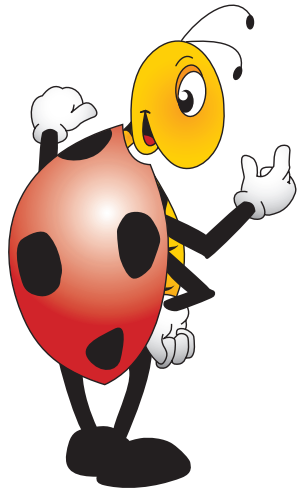

Vos équipements

en Collecte porte à porte

Emballages en plastique, en métal, et en carton. Journaux et magazines

● Les bacs roulants à couvercle bleu sont destinés à recueillir les emballages en plastique, métal et carton ainsi que les journaux et magazines.

Recyclez vous-même vos déchets de jardin et de cuisine avec le compostage individuel (voir page 9).

Déchets verts

● Vos tontes de pelouses, feuilles…doivent être déposées dans un ou plusieurs conteneurs (type poubelle noire) à poignées en plastique rigide -non fourni(s) par le SIVOM Ouest

et vos branchages (branche de 5 cm de diamètre et de 1m20 de longueur maxi) mis en fagots.

Vous avez un doute ?
Jetez l'emballage avec les ordures ménagères.

Ordures ménagères

● Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle, le bac roulant à couvercle vert.

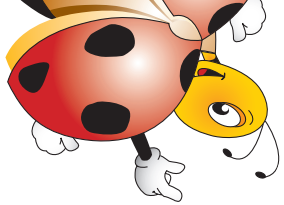

Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.

en Collecte apport volontaire

Verre

● Les récup'verre sont destinés à recueillir uniquement les emballages en verre.

Papier-carton

● Les récup'papier et carton sont destinés à recueillir uniquement les papiers, journaux, catalogues, prospectus et emballages en carton y compris les briques alimentaires.

Plastique

● Les récup'plastique et parcs grillagés sont destinés à recueillir uniquement les bouteilles et flacons en plastique.

Collecte en porte à porte

Déchets ménagers non recyclables : ordures ménagères

Pots de produits laitiers

Vaisselle, faïence, porcelaine,
Casseroles vitrocéram,
Pots de fleurs
Ampoules électriques
et à halogène

Tous sacs, films
et suremballages
en plastique

Papiers souillés,
boîtes en carton ou
en métal salies et
non vidées

Couches culotte
et
Polystyrène …

A jeter dans le bac à couvercle vert

Déchets ménagers recyclables : Emballages ménagers, journaux et magazines

Bouteilles et flacons en plastique (uniquement) :
bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, d'huile et flacons de produits ménagers et de produits d'hygiène

Emballages en carton et Papier :
Briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, prospectus, journaux, magazines et catalogues

A déposer dans le bac à couvercle bleu

En vrac et
pas en sac

Emballages métalliques :
bidons de sirop, aérosols, boîtes de boissons et de conserve et barquettes en aluminium

Les emballages en verre sont toujours à apporter au récup'verre (voir page 10)

Collecte en porte à porte

A Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu, Pibrac, Seilh et Tournefeuille*

Déchets verts

A déposer dans un ou plusieurs conteneurs (type poubelle noire) à poignées en plastique rigide

Déchets végétaux issus du jardin uniquement :
tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, fleurs, branchages (branche de 5 cm de diamètre et 1m20 de longueur maxi) en fagots attachés.

Volume global à présenter par collecte : 1 m3 maxi (=10 conteneurs) ▲

Ne sont pas collectés

- les déchets verts mélangés à de la terre, des cailloux, du plastique, des fils de fer etc …
- les déchets verts présentés en sacs plastiques ou tissu
- les déchets végétaux présentés dans les caissettes bleues ou les bacs à roulette marqués au nom du SIVOM Ouest.
- les déchets végétaux présentés dans des cartons.
- les volumes supérieurs à 1m^3 ou plus de dix conteneurs rigides par collecte et par foyer.

▲ *Pour des déchets végétaux de grande taille ou un volume supérieur à 1m^3, adressez-vous à la Déchetterie (voir page 13).*

** Pour les autres communes, rendez-vous à la Déchetterie (voir page 13).*

Compostage individuel

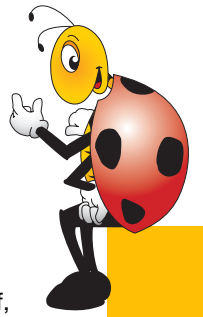

Composter, c'est quoi ?

C'est recycler chez soi tous les déchets biodégradables de la maison (épluchures, marc de café, feuilles de thé, restes de repas, coquilles d'œuf, cendres…) et une partie des déchets verts du jardin (tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, branchages …) pour en faire du terreau ou compost qui fertilisera la terre du jardin potager, du jardin d'agrément ou les plantes en pot.

Le compostage individuel permet de réduire la production d'ordures ménagères à faire collecter et traiter collectivement.

Le SIVOM Ouest propose aux personnes qui en font la demande, plusieurs types (en bois ou en plastique) et tailles (320 à 620 litres) de composteurs dans la limite d'un seul par foyer.
Il prend en charge une partie du prix du composteur, seul le 1/3 du montant du modèle choisi reste à verser par le particulier.
Pour acquérir un composteur, il suffit de contacter le SIVOM (voir coordonnées page 16).

Collecte en apport volontaire

Verre

Les emballages en verre bien vidés se recyclent

Pots et bocaux

Bouteilles et flacons

A déposer dans le récup'verre

Plastique

Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent

Flacons de produits d'hygiène

Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda,de lait, de soupe, d'huile

Flacons de produits ménagers

A déposer dans le récup'plastique

En vrac et pas en sac

Cubitainaires

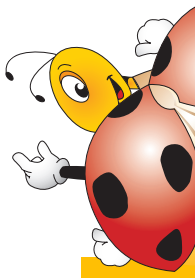

Collecte en apport volontaire

Les papiers et les emballages en carton bien vidés se recyclent

Papier-carton

Journaux, magazines, catalogues et prospectus

Boîtes et suremballages en carton

Briques alimentaires

A jeter dans le récup'papier

En vrac et pas en sac

Déchetterie

2 déchetteries vous accueillent à Colomiers et Cornebarrieu

La bonne solution pour vos déchets encombrants

et vos déchets ménagers spéciaux

Mode d'emploi

Tout utilisateur de la déchetterie est tenu de se conformer au règlement intérieur, affiché à l'entrée du site (voir gardien).
Les déchetteries sont accessibles gratuitement à tous les particuliers résidant sur le territoire du SIVOM Ouest sur présentation (obligatoire) de justificatif de domicile (facture récente EDF ou téléphone …).
Par ailleurs, seuls les véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque et les fourgons d'une largeur inférieure à 2,25 m, d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés sont autorisés à circuler dans la déchetterie. Les véhicules à benne basculante et à plateaux ne sont pas admis à la déchetterie.
L'apport de déchets est limité à 5m³ par jour et par usager.

La déchetterie accepte :

- Encombrants : matelas, appareils électroménagers, téléviseurs, meubles,…
- Gravats : terre, cailloux, …
- Déchets de jardin : Feuilles, tontes, tailles, branchages
- Métaux (vieux vélos,…)
- Bois
- Emballages ménagers et papiers : Verre, bouteilles et flacons en plastique, cartons, livres, journaux, magazines
- Déchets ménagers spéciaux (dans la limite de 10 litres ou 10 unités par apport journalier) : Huile de vidange et de friture, batteries et piles usagées, peintures, vernis, colles, solvants chlorés et non chlorés, acides et bases, cosmétiques, radiographies

La déchetterie refuse :

- Ordures ménagères, les éléments entiers de voiture ou de camion, le textile
- Déchets anatomiques infectieux, les déchets hospitaliers, les cadavres d'animaux
- Médicaments
- Déchets explosifs (bouteilles de gaz)
- Déchets industriels
- Pneus
- Amiante

Elles sont ouvertes :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi dimanche
COLOMIERS Chemin de la Ménude Zl En Jacca 31770 Colomiers Tél : 05 61 78 09 99	8h30 à 18h30 non stop	FERMEE	8h30 à 18h30 non stop	8h30 à 18h30 non stop	8h30 à 18h30 non stop	8h30 à 18h30 non stop
CORNEBARRIEU Route d'Aussonne (près de la Station d'épuration) 31700 Cornebarrieu Tél : 05 34 40 07 68	10h -12h et 13h30 - 18h	10h -12h et 13h30 - 18h	10h -12h et 13h30 - 18h	FERMEE	10h -12h et 13h30 - 18h	10h -18h non stop

Elles sont fermées les jours fériés

Vie des déchets

A compter d'octobre 2006
A Aussonne, Beauzelle, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh et Tournefeuille.

Pour Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu, Pibrac, Seilh et Tournefeuille (uniquement)

*Pour les gros encombrants, en cas d'impossibilité de transport personnel, se renseigner en mairie pour un enlèvement éventuel

ORDURES MÉNAGÈRES

Deux à trois fois par semaine

CENTRE DE TRANSFERT
•
ECONOTRE Colomiers

Pesée puis mise en fosse temporaire (48h maxi)

Unité de Valorisation Energétique
•
ECONOTRE - Bessières
•
Incinération avec production d'énergie

Electricité

EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Une fois par semaine

CENTRE DE TRANSFERT
•
ECONOTRE Colomiers

Pesée puis déchargement dans hangar

CENTRE DE TRI
•
ECONOTRE - Bessières

Séparation et conditionnement des différents matériaux collectés

Refus de tri

Acheminement vers usines de traitement et recyclage

En fonction du remplissage

Bouteilles plastique	Acier, aluminium	Carton, tétrabriques	Papier, journaux, magazines
	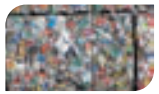		
Société Valorplast	***Sociétés Arcelor et Affimet***	***Papeterie de Bègles et Smurfit***	***Divers papetier***
Fibres textiles, tubes, tuyaux, goutières...	Pièces automobiles...	Cartons pour industrie	Pâte à papier

VERRE

En fonction du remplissage

VOA
Verrerie Ouvrière d'Albi
•
Usine de recyclage : fabrication de verre

Verre

DÉCHETS VERTS

Une fois par semaine

CENTRE DE TRANSFERT
•
ECONOTRE Colomiers

Pesée puis déchargement sur plate-forme

PLATE-FORME VEGETERRE
•
ECONOTRE - Léguevin
•
AGRO-DEVELOPPEMENT Merville
•
Compostage des déchets végétaux

Compost

Le compost peut être vendu à la plate-forme de Léguevin en vrac et en sac (0,03 euro le kilo) –Tél 06 84 52 42 70

Compostage individuel

Recyclez vous même vos déchets de jardin et de cuisine.
Vous pouvez acquérir un composteur à coût réduit en contactant le SIVOM

ENCOMBRANTS*

Déchets Ménagers Spéciaux

DECHETTERIE
Accès autorisé à la Déchetterie sur justificatif de domicile
•
Tri entre déchets valorisables (bois et métaux) et non valorisables

Unité de Valorisation Energétique

Repreneurs

Valorisation

Ou

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE *de Montech*

Electricité

Le saviez-vous ?

Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

Que faire des cartons volumineux ?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés à la déchetterie. Ils ne doivent pas être placés dans les bacs de tri.

Faut-il laver les emballages à recycler ?

Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages.
Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite… traitée.

Que signifie le point vert Eco-Emballages ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe finan-cièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

Que se passe-t-il si je me trompe de bac ?

C'est tout le contenu du bac qui est pollué par les déchets non recyclables. Le collecteur est alors autorisé à refuser le contenu du bac.

1 tonne de papier-carton trié = 2,5 tonnes de bois économisées qui restent dans nos forêts.

1300 canettes en alumi-nium triées = 1 tondeuse à gazon en recyclé

500 boîtes de conserve triées = 1 chariot de supermarché en recyclé

27 bouteilles en plastique triées = 1 pull en polaire

1 tonne de verre triée = 2500 nouvelles bouteilles

Vos contacts

Information TRI :

Un doute, une question ?

N°Vert 0 800 201 440

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Accueil SIVOM Ouest - 05 34 56 10 40
3 Place de l'Hôtel de Ville 31770 COLOMIERS

Problème de collecte :
SIVOM Ouest exploitation (bacs roulants à couvercle bleu et à couvercle vert et déchets verts) : 05 61 16 47 80

Maintenance des bacs roulants :
SIVOM Ouest exploitation (à couvercle bleu et à couvercle vert) : 05 61 16 48 40
(Indiquer le n° de votre bac lors de votre appel)

Sivom Ouest / Eco-Emballages – 2006 – PAO : ORSEAU 05 62 19 04 78 – Crédits photo : Bernard Martinez, Bertrand Huet